

37

Treizième session du groupe de travail de
l'Examen périodique universel
(21 mai – 4 juin 2012)

Finlande

Intervention du Représentant Permanent de la France
Genève, le mercredi 23 mai 2012 (après-midi)

Merci, Madame la Présidente.

1/ La France salue la politique de la Finlande en matière d'intégration sociale des femmes. Elle se félicite également de la signature par la Finlande de la convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

La France souhaiterait connaître les mesures que la Finlande met en œuvre et celles qu'elle envisage d'adopter afin de lutter contre les violences faites aux femmes, notamment en ce qui concerne l'amélioration des procédures judiciaires et la prise en charge des victimes.

2/ La France se félicite de l'élaboration d'un projet de loi portant ratification de la **Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées**.

La France recommande au gouvernement finlandais de ratifier cette Convention et de reconnaître pleinement la compétence du comité des disparitions forcées.

3/ La France salue la volonté exprimée par la Finlande de ratifier le **Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants**.

La France recommande à la Finlande de créer dans les meilleurs délais un mécanisme national de prévention de la torture qui devra avoir accès à tous les lieux de privation de liberté.

Je vous remercie./.